

Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article1345

Le rêve et le cauchemar

- Notre Agenda républicain - Qu'est-ce-que la souveraineté populaire ? -

Date de mise en ligne : lundi 8 mai 2017



Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits réservés

La France s'est dotée d'un nouveau chef de l'Etat élu par défaut (18,2% des électeurs au premier tour, 43% au deuxième). Ce deuxième tour a vu une participation exceptionnellement faible (25% d'abstentions, 12% de blancs et nuls par rapport aux exprimés). Et c'est sur cette très faible légitimité, permise par ce système en crise, qu'il désire gouverner par ordonnances, symbole des formes autoritaires du pouvoir. Mais comment pouvait-il en être autrement ?

Les médias et autres experts démontreront avec moult exemples et références que cette élection est légitime même si son déroulement fut riche en rebondissements inédits. Ils omettront soigneusement de s'interroger sur leur responsabilité dans l'insatisfaction des électeurs, exprimée par le fléchissement du taux de participation au second tour. Dès le départ, l'avalanche des sondages, encore plus violente qu'à l'ordinaire, a notamment transformé la compétition politique en course de petits chevaux, arbitrée au finish, par un liberticide vote utile, conduisant les électeurs à choisir des candidats dont ils sont très loin de partager les convictions. Le deuxième tour n'a pas déparé l'ensemble de la campagne. Indécence suprême, on est allé jusqu'à intimer l'ordre aux plus opprimés de voter pour leurs instruments d'oppression... au nom de la liberté bien entendu.

D'une certaine façon, assez subtile il faut le dire, on est en train de revivre le coup d'Etat de 2005 ou « comment imposer, en toute légalité, des idées minoritaires ? ». Situation d'autant plus perverse que ceux qui ont joué (et perdu) ne peuvent plus contester la règle du jeu puisqu'ils ont accepté de jouer ...

Les plus optimistes, proclameront que la France entame une nouvelle ère politique car les deux partis de gouvernement, qui depuis des décennies faisaient la pluie et le beau temps, sont en voie de disparition. Le nouveau discours très tendance va chercher à nous convaincre qu'une nouvelle classe politique est en train de naître, plus jeune, plus visionnaire, plus « agile » (pour reprendre le nouveau mot à la mode du monde économique). Cette dernière aura pourtant à coeur de démontrer que l'intérêt général de la République et, par extension, celle du peuple, passe par la garantie des principes supposément intangibles de l'économie, ainsi que par la stabilité du cadre constitutionnel et le caractère irréversible de la construction "européenne".

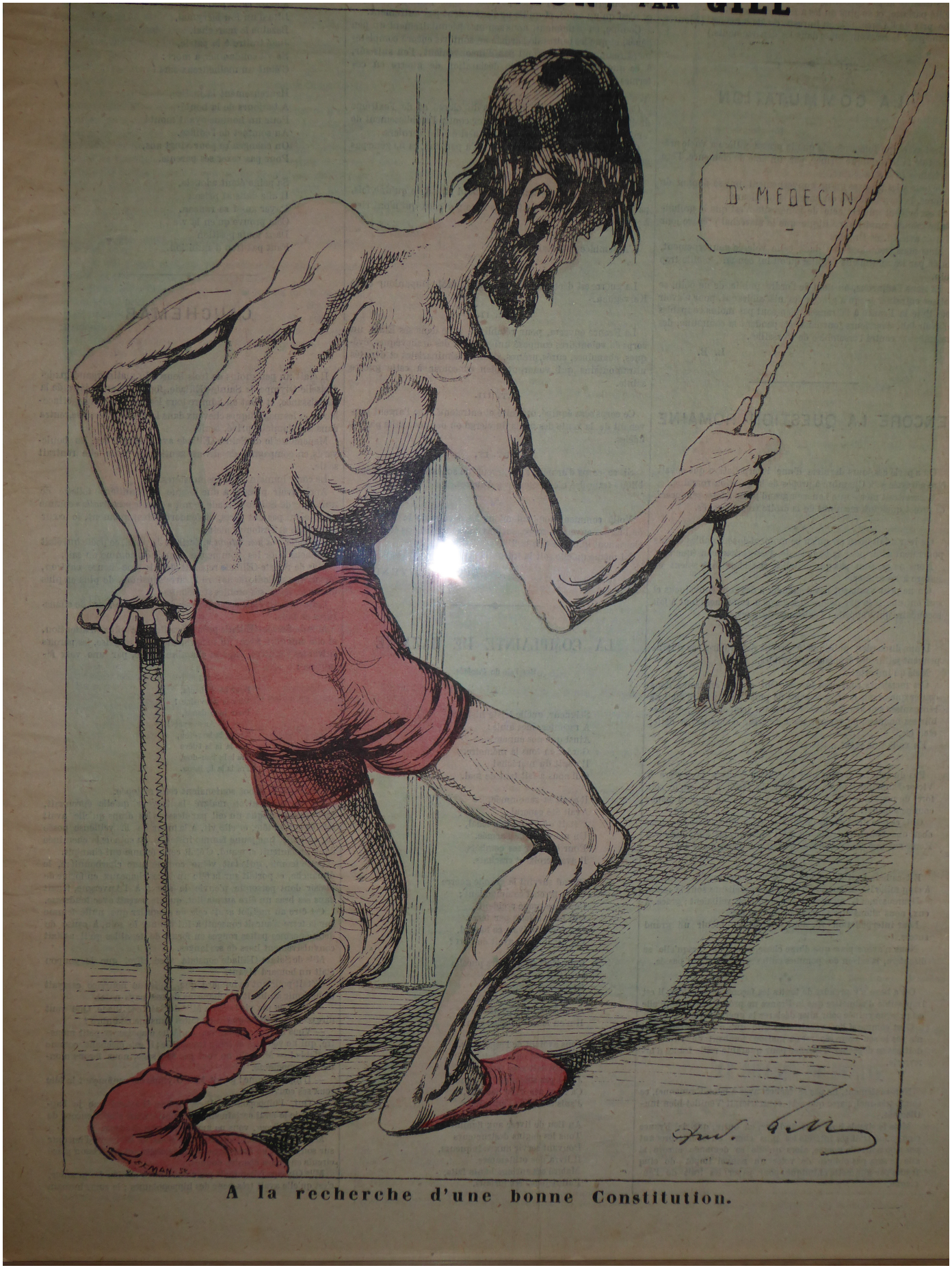
Si réclamer l'élection d'une Assemblée constituante est une condition nécessaire à un changement radical des pratiques politiques actuelles, nous avons conscience qu'elle n'en est pas pour autant suffisante. Il n'est pas question d'attendre pendant cinq ans la prochaine présidentielle en reliant son éclosion à cette élection, en dépendant du bon vouloir d'une personne "providentielle" et de son parti. Nous avons toujours combattu ce processus. Il n'est pas question que les organisations politiques, notamment les partis, imposent aux Français(es) le choix des futurs constituants.

D'ores et déjà, dans le cadre d'assemblées communales ou de quartiers, les citoyen(ne)s pourraient se rassembler, élaborer ensemble après des débats leurs cahiers d'exigences et les points fondamentaux du futur texte constitutionnel, puis élire leurs mandataires.

Nos illustres prédécesseurs avaient compris que construire de nouvelles pratiques démocratiques ne pouvait se faire sans les adosser, au préalable, à un texte fondateur porteur d'une vision nouvelle, ambitieuse et pour le moins fédératrice. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen a été ce texte. Il nous appartient d'être aussi visionnaire aujourd'hui dans le cadre de vie qui est le nôtre.

Texte publié aussi sur Agoravox http://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/le-reve-et-le-cauchemar-192946

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE



A la recherche d'une bonne Constitution.

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE